

GEORGES ANTOINE BANQUIER

La désastreuse expérience du système Law pendant la Régence a engendré une forte inflation. De plus, en ruinant un grand nombre de petits actionnaires qui n'ont pas vendu avant la déroute tout en enrichissant de manière éhontée ceux qui, comme le duc de Bourbon¹, ont su revendre à temps leurs actions, elle a rendu les Français durablement méfiants à l'égard du papier monnaie. Tant et si bien qu'après cette tentative, les transactions ne s'opèrent plus qu'en monnaie métallique.

Quand cette aventure prend forme, au mois d'août 1717, Georges Antoine est parfaitement au fait du système. Il faut dire que, pour attirer les capitaux, John Law le tout nouveau contrôleur de la Banque Royale a mis le paquet pour présenter la Louisiane comme un Eldorado ! Les billets émis en contre-partie de l'or des actionnaires sont garantis par l'État établissant ainsi une confiance prompte à séduire les plus sceptiques. Afin de profiter de ce qui semble bien être une aubaine très prometteuse, Georges Antoine se met en demeure de faire ses fonds de tiroirs pour acheter des actions de cette Compagnie du Mississippi. Cette même année, il se tourne vers Françoise Chanorrier à laquelle il a prêté trois mille livres trois ans auparavant alors qu'elle se dépêtrait dans les affaires de succession de son mari défunt. La veuve² n'est pas en mesure de le rembourser dans un délai aussi court. Il se tourne alors vers Benoîte Gay, la veuve du cousin de Françoise pour lui transporter le montant qui lui est dû. Manifestement, Benoîte n'est pas comme sa cousine une cigale désargentée. Elle compte sans barguigner la somme en espèces sonnantes à Georges Antoine en se félicitant des 5 % d'intérêt qu'elle en tirera. Alléché par le gain escompté, Georges Antoine s'empresse de placer cet or dans les actions tant convoitées.

N'ayant jamais renié les relations amicales de son grand père avec les Chanorrier, on voit ici les deux familles rapprochés par des liens plus pécuniaires qu'amicaux. Ils n'impacteront pas, nous en serons les témoins, l'amitié transgénérationnelle qui unit ces deux familles !

Fort de son habileté à traiter les affaires judiciaires et financières, Georges Antoine n'hésite pas, tout au long de sa vie, à engager des fonds dans des causes qui peuvent sembler perdues tant les créances qu'il achète paraissent douteuses. Mais, il n'est pas une oie blanche, il a bien en tête que les dettes non apurées peuvent entraîner une prise de corps à la requête

1 Suspecté de délit d'initié, comme le prince de Conti, après avoir eu vent de la faillite du système, il est venu en personne retirer l'or à plein chariots au siège de la banque, rue Quincampoix .

2 Elle est veuve d'Antoine Desnuelle